

L'invité

Les effets des hausses d'impôts britanniques

Jonathan Ivinston*

La crise financière actuelle et la récession qui s'ensuivra dans bon nombre de pays auront pour conséquence inévitable l'augmentation de la charge fiscale dans la plupart des grandes économies européennes. L'incidence de la recapitalisation des banques sur le bilan financier des Etats sera sans commune mesure avec les montants colossaux annoncés par la presse, même si le contribuable sera vraisemblablement le grand perdant de ces investissements urgents. En revanche, les conséquences d'une récession sur le bilan financier des Etats - résultat de la baisse des recettes fiscales - seront nettement plus préoccupantes.

Dans la majorité des pays industrialisés, les recettes fiscales sont étroitement liées à la croissance économique. Les profits réalisés par les entreprises sont taxés au titre de l'impôt sur les bénéfices, l'emploi permet de percevoir

Les pays à la fiscalité modérée, telle la Suisse, sont bien placés pour figurer parmi les rares gagnants des turbulences économiques et financières

l'impôt sur le revenu et les cotisations sociales et les ventes immobilières sont taxées par les droits de timbre. En période de croissance économique, le pouvoir d'achat incite les consommateurs à dépenser, ce qui a un impact positif sur les recettes de la TVA. En revanche, en période de récession, les recettes baissent



* Avocat spécialisé en droit fiscal international, associé dans les bureaux de Londres et de Genève du cabinet Hogan & Hartson

fortement, le chômage progresse et la consommation ainsi que l'immobilier subissent un ralentissement important entraînant la stagnation du marché. En conséquence, toutes les principales sources de recettes fiscales subissent une diminution, alors que les dépenses publiques augmentent en raison d'une plus forte demande de prestations sociales, creusant ainsi le gouffre budgétaire étatique. Dans beaucoup de pays, l'écart entre les recettes fiscales et les dépenses publiques s'accentue entraînant une explosion des emprunts publics. Afin de rembourser ces emprunts, l'Etat se voit contraint d'augmenter ses taux d'imposition fiscale dès que l'économie reprend sa croissance.

Bien entendu, plus la récession perdure et s'intensifie, plus le déficit budgétaire augmente. A l'heure actuelle, tous les indicateurs annoncent que l'économie souffrira d'une crise longue et profonde dans de nombreux pays. Au Royaume-Uni, une telle récession aura de lourdes conséquences dès lors que le gouvernement a dilapidé les excédents budgétaires pendant les années de forte croissance. Ce dernier entre aujourd'hui en période de récession avec un déficit colossal. Sa réponse à la récession ? Recourir aux dépenses publiques. Pourtant, l'écart entre les recettes fiscales et les dépenses publiques ira en s'accroissant jusqu'à en devenir beaucoup trop important. Les risques liés à la crise semblent également être plus présents au Royaume-Uni que dans d'autres Etats membres de l'Union européenne en raison de l'extrême dépendance de l'économie britannique vis-à-vis du secteur des services financiers, qui n'a pas seulement ralenti, mais a véritablement implosé.

Outre-Manche, on s'attendait dans un premier temps à une baisse de la fiscalité, puis,

dans un deuxième temps, à une hausse en vue d'alléger le poids de la dette. Or, mercredi dernier, le chancelier de l'Echiquier Alistair Darling a défié toute prudence en dévoilant dans son rapport pré-budgétaire l'adoption de mesures fiscales qui pourrait bien s'avérer être la plus catastrophique des politiques fiscales de tous les temps. L'intervention de l'Etat britannique se chiffre à 20 milliards de livres (36 milliards de francs), dont 12,5 milliards (23 milliards de francs) pour ramener le principal taux de TVA de 17,5% à 15%. Alors que les magasins n'ont d'autre solution que de casser leurs prix pour essayer de faire face à la crise en proposant des réductions allant jusqu'à 50% et assistent, impuissants, à la chute de leur chiffre d'affaires, il y a fort à parier que la décision de baisser la TVA de 2,5 points ne relancera pas la consommation.

En effet, la dernière fois que Downing Street a réduit la TVA, l'effet ne s'était pas forcément fait ressentir auprès des consommateurs. Telle est la situation relative aux 12,5 milliards de livres prévus par l'édit plan. L'autre incroyable surprise annoncée par le ministre des Finances est la décision d'augmenter les impôts pour l'année fiscale 2010. Les contribuables dont les revenus sont égaux ou supérieurs à 150 000 livres par an verront leur taux d'imposition passer de 40 à 45% et perdre leurs allocations, ce qui est synonyme d'une imposition supplémentaire de 6000 livres.

L'augmentation de l'imposition déjà élevée au Royaume-Uni et dans les autres Etats membres de l'Union européenne ne fera que renforcer davantage la migration fiscale des grandes fortunes, des sociétés et des fonds d'investissement. Grâce à son système d'imposition flexible

et peu élevé, la Suisse est une excellente alternative pour ces contribuables. Il en va de même pour l'Irlande, Monaco et les îles Anglo-Normandes. Bon nombre de fonds d'investissement ont déjà été transférés en Suisse, alors que beaucoup d'autres hésitent encore à leur emboîter le pas. Il est fort probable qu'aujourd'hui ces fonds soient amenés à être transférés. Il est bien connu que des taux d'imposition punitifs entraînent une réduction de la base d'imposition, surtout à l'heure actuelle, où l'on connaît une mobilité des personnes et des capitaux sans précédent.

Si le ministre des Finances britannique croit pouvoir combler le gouffre abyssal entre les recettes fiscales et les dépenses publiques en taxant les gros revenus, il se leurre, car ces derniers auront migré vers d'autres pays plus accueillants. De telles mesures ne sauraient porter qu'un coup supplémentaire à la place financière londonienne, affaiblie par la crise, alors qu'elle a encore besoin d'aide pour se relever.

Les pays, telle la Suisse, dont la fiscalité est modérée, sont bien placés pour figurer parmi les rares gagnants des turbulences économiques et financières actuelles. Par son attitude pragmatique et par sa compréhension à l'égard de la relation existante entre des taux d'imposition raisonnables et une base d'imposition solide, la Suisse a su servir ses intérêts. L'incompétence d'autres gouvernements ne fera qu'augmenter son attrait. Un jour, un phénix se relèvera des cendres du secteur des services financiers européens et, alors, il se pourrait bien que l'équilibre du pouvoir ne penche plus du côté de Londres ni de Francfort, mais bien de celui de Genève et de Zurich.